

PRÉSENCES: 20%

Les présences seront comptabilisées sur l'année complète et reportée sur 20%

- Présence (P) 2.0 PTS
- Présence avec retard (PR) 1.5 PTS
- Absences motivée (AM) Pour les 2 premières 2.0 PTS
À compter de la 3e 1.0 PTS
Absence non motivée 0 PTS